
Présents : Irène Badin, Patrick Benoiton, Serge Biessy, Michel Bontoux, Abdelkader Boukacem, Estelle Brogère, Nicole Chochina, David Elicaste, Isabelle Ferroud, Martine Gauthier, Jean-Charles Gallet, Edwige Gonin, Jean-Pierre Lovet, Evelyne Martinon, Jean-François Mollard, Sylvie Teixeira, Bruno Toneghin, Cécile Vincent, Danielle Ythier.

Secrétaire de séance : David Elicaste

En ouverture de séance, Monsieur le Maire revient sur la cérémonie commémorative du mardi 11 novembre et l'exposition « la grande guerre » organisée par l'association histoire et patrimoine de Saint Victor de Cessieu. Il remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée commémorative : élus, membres de l'association, bénévoles ... L'ensemble des visiteurs a fait part de sa satisfaction par rapport à l'organisation et à la qualité de ces manifestations.

Approbation de la séance précédente

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

Les différents dossiers d'urbanisme en cours ou accordés sont présentés :

- 6 déclarations préalables
- 2 Permis de construire
- 1 Certificats d'urbanisme
- 2 Déclaration d'intention d'aliéner

Nouveaux points

1/ SEDI : instauration d'une redevance pour l'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution de gaz

Monsieur le Maire expose le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n'avait pas été actualisé depuis un décret du 2 avril 1958. L'action collective des syndicats d'énergie, tels que celui du Syndicat Énergies de l'Isère auquel notre commune adhère, a permis la revalorisation de cette redevance.

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil du décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz par des canalisations particulières.

Monsieur le Maire précise qu'au taux maximum le montant de la redevance est de 123 € au titre de la distribution de gaz, auquel il conviendra de déduire 10 % de frais de gestion du SEDI.

Il propose au conseil :

- De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution et de transport de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètre, arrêté au 31 décembre de l'année précédente, soit 253 mètres
- Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index d'ingénierie mesuré au cours des 12 mois précédant la

publication de l'index connu au 1^{er} janvier. La recette correspondant au montant de la redevance perçue sera inscrite au compte 70323

- Que la redevance due au titre de l'année 2013 soit fixée en tenant compte de l'évolution sur un an de l'indice ingénierie à partir de l'indice connu au 1^{er} janvier de cette année, soit une évolution de 13.63 % par rapport au montant issu de la formule de calcul du décret précité
- Que le Syndicat Énergies de l'Isère se charge de recouvrir auprès des exploitants le montant de la redevance et la reverse à la commune dans les conditions fixées par le conseil syndical du 18 mars 2013.
- Que la commune transmette cette délibération au SEDI afin qu'il puisse procéder au recouvrement du produit de la redevance.

Oppositions : 0
Abstentions : 0
Approbatons : 19

La proposition est adoptée à l'unanimité

2/ Cimetière : jardin du souvenir

M. le Maire explique que les communes de plus 2 000 habitants ont l'obligation de créer un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation (disposition applicable depuis le 1er janvier 2013 - article L 2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose au conseil Municipal :

- de consacrer un emplacement dans le cimetière pour la création d'un jardin du souvenir
- Demande à la commission travaux de travailler sur le projet et sa localisation.
- de l'autoriser à signer toutes pièces relatives à ce dossier

Oppositions : 0
Abstentions : 0
Approbatons : 19

La proposition est adoptée à l'unanimité

Compte rendu des adjoints

M. Jean-Pierre LOVET – environnement, voirie, cadre de vie

Rythmes scolaires : Monsieur Lovet présente les grands points de la réunion du 16 octobre de la caisse des écoles et du comité de pilotage.

Garderie récréatives : 8 personnes interviennent en élémentaire et maternelle

De 16h30 à 17h30 : 6 personnes

Dépenses prévisionnelles : 36 719 €

OPAC : réhabilitation cité Giroud Monsieur Lovet informe le conseil que les travaux suivants doivent débiter en janvier 2015, durée prévisionnelle des travaux d'un an.

- Révision des toitures
- Isolation extérieure des façades
- Chauffage au gaz
- Changement des fenêtres et des volets
- Clôtures et volet paysager
- Voiries

Maison de santé pluridisciplinaire : une rencontre a eu lieu en mairie en présence des représentants de la SEMCODA, de l'architecte, du SEDI, d'ERDF, afin de faire le point sur le haut débit et l'alimentation électrique du bâtiment.

La commercialisation des logements débutera dans 2 mois.

La SEMCODA prévoit une livraison de la maison médicale pour le mois de juillet 2015.

L'enfouissement des réseaux basse tension et de France télécom débutera en janvier.

La phase voies et réseaux divers (VRD) est prévue au 1^{er} trimestre 2015, la commune est en train de consulter pour le choix du maître d'œuvre.

Monsieur Lovet précise que le Dr Bonnet a fait part à la commune du besoin des professionnels de santé auront besoin d'une connexion internet de très haut débit dans le cadre de l'inscription de la maison médicale à l'expérimentation au niveau national. La maison médicale sera connectée au haut débit par le biais du système « Alsatis » 100 méga dans l'attente de la fibre optique.

En complément de la maison de santé, le conseil devra se prononcer prochainement sur le devenir du deuxième projet et définir sa vocation : médicale et logements.

Voie de l'AFIPAEM, les travaux de la nouvelle voie sont terminés, le géomètre doit intervenir pour réaliser les bornages avant l'enregistrement des modifications chez le notaire.

Illuminations : l'entreprise SPIE a mis en place les panneaux « Bienvenue à Saint Victor de Cessieu » aux endroits habituels. Les sapins sont commandés. Toutefois, par souci d'économie, il a été décidé de ne pas mettre en place les anciennes décorations qui ne fonctionnaient plus pour la plupart.

Travaux de fauchage en cours par l'entreprise Vincent.

M. Serge BIESSY – travaux, sécurité

Gymnase : la mise aux normes fédérales des panneaux de basket a été réalisée (distance, hauteur, protections obligatoires).

Plan communal de sauvegarde : suite à la consultation de 3 entreprises, la commission travaux a retenu l'offre la moins disante de l'entreprise Gerisk pour un montant de 5 261.56 € TTC.

Diagnostic accessibilité handicapé : 3 entreprises ont été consultées, l'offre de l'entreprise SOCOTEC d'un montant de 3 216 € TTC a été retenue.

Jeux pour enfant place de Vaux : le devis de l'entreprise « Manutan » d'un montant de 22 508 € HT a été retenu, Monsieur Serge Biessy précise que les travaux de dalle seront réalisés au printemps.

Mme Martine GAUTHIER – affaires sociales, logement

Soirée théâtre : Avec 130 spectateurs, le CCAS a dégagé un bénéfice de 507 € lors de l'organisation de sa soirée théâtre.

Les membres du CCAS proposent de diffuser par le biais du bulletin municipal un document d'information présentant les principales actions du CCAS de Saint Victor de Cessieu. Un coupon réponse sera joint à ce document pour que les personnes puissent faire parvenir en mairie leurs éventuelles observations et besoins spécifiques.

Mme Martine GAUTHIER informe qu'elle enregistre toujours beaucoup de demande de logements, la liste d'attente ne cesse donc de s'agrandir. Elle précise que la commune de Saint Victor de Cessieu compte à ce jour près d'une centaine de logements sociaux.

Mme Cécile VINCENT – affaires scolaires

Mme Cécile Vincent présente les grands points abordés lors du dernier conseil d'école. Les enseignants sont satisfaits des nouvelles installations mises à leur disposition : salle sportive Saint Roch et citypark. Les différentes demandes de matériel seront étudiées avec attention par la municipalité. Les parents d'élèves ont fait remarquer que certains automobilistes roulent à une vitesse excessive aux abords des écoles.

M. Patrick BENOITON – animation, vie associative

Cérémonie et exposition :

Monsieur Patrick Benoiton remercie chaleureusement :

- Mme Fourneron, Directrice de l'École et les enseignants présents pour leur participation à la cérémonie.
- Les membres de l'association Histoire et Patrimoine qui ont largement contribué à la commémoration.
- La boulangerie Vial qui a offert les brioches pour les enfants

Marché de Noël : La sélection des exposants a été faite avec l'aide de Mme Suzie Bruyas. Cette année, Monsieur Belmont a proposé que les visiteurs puissent composer leur plateau repas avec des produits des exposants. Monsieur Benoiton rappelle que l'entrée est gratuite et que la municipalité offrira l'apéritif dimanche matin. La buvette sera tenue par le sou des écoles, l'association génération moulin stock proposera un repas le dimanche midi.

M. Abdelkader BOUKACEM – informations et communications

Monsieur Abdelkader Boukacem présente le magazine «le coup d'œil de Bourgoin» nouveau support de communication pour la commune de Saint Victor de Cessieu. Il a négocié avec le magazine pour insérer un encart publicitaire annonçant le marché de Noël. Il précise que les associations peuvent annoncer leur manifestation, dans ce journal gratuit, les annonces de moins de 5 lignes sont insérées sans frais par la rédaction.

La commission travaille sur la parution du nouveau bulletin municipal.

Messieurs Abdelkader Boukacem et David Elicaste analyseront les différents devis pour le remplacement du panneau lumineux.

Questions diverses

Prochain conseil municipal mercredi 10 décembre

Fin de séance à 22h15